

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-trois, le 18 avril, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 12/04/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 43 Nombre de suffrages exprimés : 50 Votes Pour : 50 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Subventions de fonctionnement 2023 N° 2023-46
--	---

Présents (43) : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DUNAN Anne, ESTRADÉ Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, LLOP Frédéric, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BESSONE Michel, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, MUR François, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, DARAN René, SALAT Jacques, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

Absents (12) : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, ESCOULA Bernard, CARTAN Olivier, BALAGNA Patrice, GAY Eric, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie, OZUN Benjamin, CASCARRE Victor.

Procurations (7) :

- DESMARAIS Nadine à DUNAN Anne
- SOLANA Michel à RICARD Louis
- LACAZE Noël à PELIEU Michel
- ROBIN Isabelle à RODRIGUEZ Marie-José
- MIR André à AIZIER Philippe
- NARS Aline à DARAN René
- DELOM Christian à BEYRIE Maryse

M. André BRUNET a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président expose les subventions de fonctionnement demandées, la commission « Finances » propose de retenir les attributions ci-dessous pour l'année 2023.

TIERS	Réalisé 2022	BP 2023
RVAL	108 200,00	108 200,00
GIPE	94 208,00	89 208,00
AIREL	114 748,00	100 000,00
AVAL	12 000,00	6 353,00
GVA	0,00	7 000,00
ADIL	1 600,00	1 660,00
Luchon Louron Cyclisme	4 000,00	4 000,00
Itinéraires Pyrénées Liberté	0,00	700,00
TOTAL	334 756,00	317 121,00

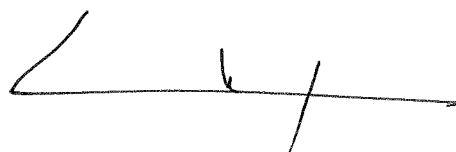
Monsieur le Président invite les conseillers communautaires à en débattre.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, des membres présents et représentés, le conseil communautaire décide :

- De valider les subventions de fonctionnement présentées par Monsieur le Président pour l'année 2023 ;
- de mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU